

## DECLARATION LIMINAIRE

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DES SERVICES DECONCENTRES DES SERVICES JUDICIAIRES DE LA COUR D'APPEL DE CAEN**

**03 décembre 2025**

**Monsieur le Premier Président,**

Permettez tout d'abord que nous débutions cette déclaration par une pensée pour notre collègue greffière d'instruction de Cherbourg, victime d'un infarctus le 23 Novembre, celle-ci nous avait fait part de son épuisement suite aux remplacements incessants dans différents services, causés par le sous-effectif chronique dont souffre cette juridiction. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et de reprendre ses fonctions dans les meilleures conditions.

L'année dernière nous vous alertions sur la situation des greffes de Conseils de Prudhommes sur notre ressort, force est de constater que celle-ci ne s'est pas améliorée depuis, pressurés entre des conseillers moins bien formés et toujours plus exigeants, déconsidérés par outilgreffe qui leur accorde un nombre d'ETPT bien inférieur à ce qui est nécessaire pour fonctionner convenablement, parfois ignorés par les directeurs de greffes et les chefs de juridiction qui renvoient la balle vers les présidents et vices présidents de CPH. A tel point que cette juridiction si importante pour les justiciables est devenue un repoussoir pour les greffiers et adjoints. Nous espérons un net sursaut dans ce domaine pour redonner une réelle attractivité à cette matière si particulière.

Si les effectifs sont un point capital pour le bien être des personnels, comme on a pu le constater à Argentan où la situation semble s'être fortement améliorée depuis l'arrivée massive de greffiers, la reconnaissance des personnels en est un autre :

Comment ne pas comprendre la colère des directeurs de greffe, à qui le garde des sceaux a fait miroiter une réduction de carrière importante au printemps et qui se voient imposer une nouvelle mouture amère et bien moins avantageuse cet automne.

Comment ne pas entendre la déception des adjoints techniques devant un projet de création de filière qui en laissera 90% sur le bord de la route.

Comment ne pas saisir l'inquiétude des adjoints administratifs qui voient la fin du faisant fonction arriver à grands pas sans que des dispositions claires soient envisagées pour pallier à leur action actuelle.

Le manque d'effectif, de reconnaissance, les bâtiments vétustes et surpeuplés, les problèmes informatiques à répétition, font que nous sommes assis sur une poudrière, Monsieur le Premier président, et nous, organisations syndicales majoritaires parmi les personnels de justice, vous demandons d'agir avec force et lucidité pour empêcher que celle-ci s'embrase et n'entraîne d'autres catastrophes.